

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

En pièce jointe, vous trouverez un très intéressant dossier scientifique, issu d'une revue professionnelle, au sujet de la MYOFASCIITE A MACROPHAGES...

Plus de 30 pages de dossier, pas moins de 66 études scientifiques mentionnées sur la toxicité de cet adjuvant largement utilisé y compris dans de nombreux vaccins pédiatriques.

"Il semble étrange qu' aucune recherche sérieuse sur un éventuel effet toxique de l'hydroxyde d'aluminium n'ait été menée préalablement à son utilisation comme adjuvant des vaccins, notamment celui de l'hépatite B, encore obligatoire pour les hospitaliers et les étudiants."

"Le détraquage immunitaire induit par l'aluminium qui persiste et diffuse dans le corps, génère un épuisement chronique associé à des douleurs musculo-squelettiques rebelles et des troubles cognitifs. Confrontés à des professionnels de santé méconnaissant la maladie, les patients errent pendant des années ; et lorsqu'à l'issue d'une hasardeuse biopsie le diagnostic tombe, c'est une nouvelle vie qu'il leur faut bâtir au sein de l'incompréhension et l'indifférence, d'abord médicales et administratives."

Car, bien que les tribunaux reconnaissent l'accident de travail (AT) et l'affection longue durée (ALD), et comme dans toutes les grandes incuries, on ne se gêne pas pour douter des victimes."

« *La myofasciite à macrophages est une myopathie inflammatoire due à l'administration de vaccin contenant de l'hydroxyde d'aluminium.* »

« *On retrouve **toujours** dans les antécédents l'injection d'un vaccin aluminique. Le délai entre la vaccination et l'apparition des premiers signes cliniques va de 1 mois à 6 ans.* »

*"Aucune étude sur un éventuel effet toxique de l'aluminium n'avait été faite car **on avait toujours pensé** à son élimination rapide de l'organisme. Il était assez bien toléré lorsque le vaccin était administré par voie sous cutanée, seules quelques personnes présentaient des petites tuméfactions douloureuses sur le site de la piqûre. Les laboratoires concernés ont alors recommandé, dans le début des années 1990, d'injecter les vaccins par voie intramusculaire, ce qui semble déclencher un processus auto-immun chez les sujets prédisposés."*

« ***Actuellement il est prudent de ne pas vacciner une personne présentant ou ayant dans sa fratrie une maladie auto-immune.*** »

*"La persistance à long terme des nanoparticules d'aluminium contenues dans les vaccins injectés est **maintenant avérée**. Un tableau clinique spécifique et invalidant peut être décrit, mais on ignore encore l'évolution de la maladie à long terme. Les nanoparticules semblent capables de migrer en faible nombre du site d'injection musculaire **jusque dans le cerveau.**"*

"L'émergence de la MFM correspond à la généralisation de la voie intramusculaire pour les vaccinations au début des années 1990."

*"L'hypothèse d'un lien causal direct entre l'hydroxyde d'aluminium des vaccins et le syndrome de la guerre du Golfe a été testée récemment chez la souris : **des effets neurotoxiques cliniques et neuropathologiques nets ont été observés après injection i.m. de doses-équivalentes humaines d'hydroxyde d'aluminium rapportées au poids des animaux.**"*

Petrik MS, Wong MC, Tabata RC, Garry RF, Shaw CA. Aluminum adjuvant linked to Gulf war illness induces motor neuron death in mice. NeuroMol Med 2007;9:83-100.

"La fatigue est intense parfois invalidante, souvent responsable de l'arrêt de l'activité professionnelle et d'un état dépressif.

*Beaucoup de patients se plaignent aussi de troubles cognitifs, de la mémoire, du sommeil, pouvant évoquer un syndrome de fatigue chronique. Pour Authier, la MFM pourrait être une cause possible de syndrome de fatigue chronique [17] et doit être recherchée lorsque ce diagnostic est envisagé (*date des vaccinations* et BM)."*

"Parler des risques des vaccinations c'est toujours déclencher des réactions passionnelles et irrationnelles."

De ces éléments SCIENTIFIQUES découlent évidemment plusieurs questions que les personnalités politiques se doivent de POSER aux responsables de santé qui se targuent d'apporter l'"expertise" officielle!

1°) Quelles sont les estimations épidémiologiques concernant la prévalence de cette atteinte au sein de la population belge et européenne?

2°) A-t-on une idée de la charge financière pour l'Assurance Maladie que représentent les malades atteints de cette maladie, qui doivent d'ailleurs souvent suspendre voire arrêter complètement leur activité professionnelle et consomment davantage de frais médicaux?

3°) Les médecins reçoivent-ils une formation suffisante pour être en mesure de diagnostiquer et correctement orienter les patients suspectés de présenter cette atteinte? Combien de médecins ont-ils prescrit une biopsie musculaire pour suspicion de MFM en 2009?

Combien de médecins pensent-ils à relier divers troubles médicaux à des vaccinations qu'ils ont, le plus souvent, eux-mêmes pratiquées ou recommandées???

4°) Ne convient-il pas, au vu de ce risque grave pour la santé de gens, le plus souvent sains AVANT la vaccination, de modifier les recommandations en ce qui concerne le mode

d'injection et dès lors d'en revenir aux recommandations d'injection sous-cutanée plutôt qu'intramusculaire?

5°) Quelles sont les mesures qui sont prises pour éliminer ou réduire l'aluminium des vaccins, surtout les vaccins pédiatriques qui en contiennent des doses non négligeables?

6°) Quelles mesures le législateur ou l'exécutif prévoit-il pour informer correctement les patients (ou leurs parents quand il s'agit de mineurs non doués de discernement) de ce risque aux conséquences lourdes?

7°) Quelles mesures de dédommagement les pouvoirs publics comptent-ils mettre en oeuvre pour les personnes atteintes suite à une vaccination aluminique?

8°) Au vu d'un tel risque, aux conséquences potentiellement si lourdes, cela ne justifie-t-il pas, **à tout le moins, une levée de l'obligation vaccinale anti-hépatite B chez les professionnels de santé** qui n'ont pas à risquer leur propre santé pour pouvoir exercer le métier de leur choix??

On notera, à ce sujet, une très juste citation de l'*Australian Vaccination Network*:

"Il y a tant de doutes, de confusions et d'incertitudes au sujet des risques et des bienfaits des vaccinations que, dans une démocratie fondée sur le droit, il est moralement, éthiquement et scientifiquement impossible de justifier la pratique de vaccinations obligatoires et systématiques."

9°) Concernant les malades atteints de diverses maladies auto-immunes, quelles sont les mesures qui sont prises pour les informer qu'il vaut mieux EVITER tout vaccin contenant de l'aluminium?

Alors qu'il y a des scientifiques tout à fait respectables, clairs et qui **démontrent** la réalité du risque et la nécessité de PRUDENCE pour les patients souffrant de maladies auto-immunes (et donc déjà fragilisés), on peut encore lire les propos du Pr Marc Van Ranst en avril 2009 lequel ose affirmer, en marge d'un symposium financé par la firme Abbott (elle même productrice de vaccins) que les personnes atteintes de maladies auto-immunes peuvent être vaccinées comme les autres:

"On est souvent trop prudent alors que seuls les vaccins vivants nécessitent une vigilance accrue. [...] ", a-t-il expliqué. Les patients souffrant de maladies auto-immunes courent davantage de risques d'infection, en partie à cause de la maladie elle-même mais aussi à cause des traitements qui mettent à mal leur système immunitaire.

"La vaccination est dès lors indiquée pour ce groupe", selon l'Academy of Immunology for Clinicians, qui organisera la semaine prochaine des sessions d'informations sur le sujet. "Nous constatons 2 types d'erreurs: certains ne vaccinent pas du tout de crainte d'aggraver le mal; d'autres ne vaccinent pas car ils pensent que les vaccins ne fonctionnent pas chez ces patients, ce qui là aussi est incorrect", a poursuivi Marc Van Ranst.

*Selon ce dernier, il n'existe pas de contre-indications en ce qui concerne les vaccins classiques, **comme ceux contre les maladies infantiles, la grippe, l'hépatite, le tétanos et même le cancer du col de l'utérus.** "Les vaccins marchent sans doute moins bien mais ce n'est pas une raison pour ne pas vacciner", a ajouté le virologue."*

<http://www.7sur7.be/7s7/fr/1518/Sante/article/detail/822465/2009/04/17/Les-vaccins-accessibles-aux-patients-souffrant-de-maladies-auto-immunes.dhtml>

10°) Afin de respecter la notion même de CONSENTEMENT LIBRE ET ECLAIRE (cfr. loi sur les droits du patient de 2002), quelles sont dès lors les mesures concrètes qui seront prises afin d'informer les patients de cette **ABSENCE DE CONSENSUS SCIENTIFIQUE** concernant ce genre de recommandation chez les patients déjà atteints de maladies auto-immunes?

A tout le moins, si rien n'est fait en ce sens, quelles sont les mesures qui seront prises pour PROUVER AU PUBLIC que les affirmations du Pr Van Ranst sont scientifiquement plus valables que celles de ces autres professeurs de médecine français???

11°) Quels recours les patients atteints de MFM auront-ils si le médecin qui les a vaccinés leur avait prétendu à tort, et en contradiction avec les données les plus actuelles de la Science, qu'il n'y avait "aucun risque avec l'usage d'aluminium dans les vaccins" et que donc l'information biaisée apportée par ces professionnels à fait accepter à ces patients un acte auxquels ils n'auraient pas consenti s'ils avaient été en possession de TOUTE l'information sur les risques de l'acte en question?

En tant que membres de la Commission **Santé** de la Chambre, j'ose espérer que plusieurs d'entre vous auront à coeur de poser des questions et d'obtenir des réponses claires et précises car vous imaginez bien que le public n'entend plus se laisser encore longtemps seriner à l'oreille des propos faussement rassurants sur la prétendue innocuité des vaccins!

Merci de me tenir informée et de relayer au public les questions et les réponses qui pourront être posées et obtenues par vos soins!

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les parlementaires, l'expression de mes salutations distinguées,

Une citoyenne préoccupée, Sophie Meulemans